

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre

- d'une part, le Pôle SCS, association loi 1901, dont le siège social est situé Place Paul Borde 13790 Rousset représenté par Monsieur Moussa Belkhiter, Président.

Ci-après désigné « SCS »,

et,

- d'autre part, toute entreprise agissant dans le cadre de son activité professionnelle identifiée notamment par son numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et participant au SUD TECH DAY organisé par SCS et ses partenaires prévu le 9 juin 2022.

Ci-après désignée « Entreprise participante »

SCS et l'Entreprise participante pourront être, ci-après appelés ensemble les « Parties » et individuellement une « Partie ».

Conformément à la législation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à toute Entreprise participante, afin de lui permettre de passer commande auprès de SCS.

Toute commande de services, tels que définis ci-après, fournis par SCS, ainsi que toute participation, implique, de la part de l'Entreprise participante, l'acceptation préalable et sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente.

Les Conditions Générales de Vente prévalent sur tout autre document ou échange :

- Antérieur portant sur la Commande, telle que définie ci-après,
- Ou postérieur et non formalisé par un avenant exprès, écrit et signé des Parties.

Ces Conditions Générales de Vente sont complétées par le Bon de commande, tel que défini ci-après, et forment un ensemble contractuel liant les Parties (ci-après le « **Contrat** »).

En cas de contradiction entre les Conditions Générales de Vente et le Bon commande, les Parties conviennent que les dispositions du Bon de commande prévaudront sur les Conditions Générales de Vente.

Les Parties conviennent également que les Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées à tout moment par SCS. Les Conditions Générales de Vente applicables seront celles en vigueur au jour de la commande. SCS invite l'Entreprise participante à en prendre connaissance avant toute Commande.

Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les présentes Conditions Générales de Vente ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative à l'avenir.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales de Vente sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

2. DEFINITIONS

A chaque fois qu'ils seront utilisés dans le corps des présentes Conditions Générales de Vente, les termes ci-dessous auront la définition suivante, qu'ils soient employés à la forme du singulier ou du pluriel :

- « **Formulaire de Commande** » : désigne le document dont la signature par l'Entreprise participante matérialise la passation d'une Commande dans le cadre du SUD TECH DAY.
- « **Commande** » : désigne toute commande de Services passée dans le cadre du SUD TECH DAY
- « **Site** » : désigne l'ensemble des applications (web ou mobiles) relatifs à l'évènement et aux services SUD TECH DAY édités par SCS
- SUD TECH DAY : évènement dédié au recrutement des technologies du numérique sur le territoire de la région Provence Alpes Côte d'Azur

3. DESCRIPTION DES SERVICES DE SUD TECH DAY

Les services proposés dans le cadre de SUD TECH DAY, ci-après les « Services », permettent notamment :

- à l'Entreprise participante de déposer son ou ses offres d'emploi
- à l'Entreprise participante d'obtenir des CV qualifiés par le partenaire Recrutons Ensemble
- à l'Entreprise de passer des entretiens avec les candidats proposés via une plateforme dédiée
- à l'Entreprise participante de participer à l'un des plateaux TV de SUD TECH DAY selon les options qu'elle aura choisies

SCS se réserve le droit d'améliorer le Site de SUD TECH DAY et de faire évoluer les Services proposés.

L'Entreprise participante reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques des Services préalablement à toute commande. En conséquence, Elle est la seule responsable du choix des Services retenus et de leur adéquation à ses besoins.

4. DESCRIPTION DES SERVICES DU SUD TECH DAY

4.1 Pré-requis :

L'Entreprise participante fait son affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunication permettant l'accès aux Services qu'elle a commandés et au Site.

En particulier, il appartient à l'Entreprise participante de s'assurer de la compatibilité de son matériel informatique et des logiciels installés pour accéder au Site et à la plateforme dédiée de RDV en ligne.

4.2 Accès au Site :

Le Site et ses Services sont en principe accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sous réserve des suspensions en raison notamment de pannes ou de défaillance ou de paralysie du réseau, du système et/ou des moyens de télécommunication, ainsi que des interventions de maintenance corrective, préventive et/ou évolutive requises pour la mise à jour et le bon fonctionnement du Site.

5. COMMANDES

5.1 Pour toute Commande, l'Entreprise participante doit remplir le Formulaire de Commande en ligne établi à cet effet par SCS, dûment rempli.

5.2 SCS se réserve la faculté de refuser toute Commande qui contreviendrait à la réglementation applicable, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ou émanant d'une Entreprise participante avec laquelle il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure.

5.3 Les Commandes ne sont valablement formées qu'après paiement effectif. Aucune Commande ne peut être annulée par l'Entreprise participante sans le consentement de SCS.

5.4 Le bénéfice d'une Commande est personnel à l'Entreprise participante et ne peut être cédé sans l'accord préalable, exprès et écrit de SCS.

5.5 L'Entreprise participante garantit la véracité et le caractère actuel des informations qu'elle communique au moment de la Commande. Chaque Entreprise participante concernée doit spontanément et immédiatement réactualiser en ligne les données de son compte personnel. L'Entreprise participante est en tout état de cause seule responsable en cas de dysfonctionnement des Services qui serait lié au caractère erroné et/ou incomplet des informations communiquées et/ou réactualisées par ses soins.

5.6 En tout état de cause, tout Bon de Commande engage l'Entreprise participante dès sa signature quel qu'en soit le porteur ou le signataire.

6. DUREE DU SUD TECH DAY – RESILISATION ANTICIPEE

6.1 Les Services sont en principe fournis pour une durée déterminée, précisée sur le Formulaire de commande. Ils prendront effet à compter de la date indiquée sur celui-ci. Les Services non utilisés ne pourront être reportés sur une durée excédant celle prévue sur le Formulaire de commande.

6.2 D'une manière générale, en cas d'inexécution par l'Entreprise participante de l'une quelconque de ses obligations, et notamment en cas de retard de paiement, la fourniture des Services pourra être immédiatement et de plein droit suspendue par SCS, par simple avis, et sans que l'Entreprise participante ne puisse prétendre à une quelconque indemnité au titre de cette suspension.

6.3 Chaque Partie peut par ailleurs résilier la Commande, de plein droit et avec effet immédiat, par lettre recommandée avec accusé de réception, si l'autre Partie commet un manquement à ses obligations contractuelles, sans y remédier dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception d'une mise en demeure de s'exécuter adressée par la Partie lésée par lettre recommandée avec accusé de réception, et faisant état de l'intention de faire jouer la présente clause.

En cas de résiliation anticipée pour manquement de l'Entreprise participante à ses obligations, elle ne pourra pas prétendre au remboursement des sommes déjà versées. Elle sera en outre immédiatement redevable de la totalité des sommes dues à SCS, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts que SCS serait en droit de réclamer au titre de cette résiliation anticipée.

6.4 En tout état de cause, les droits d'utilisation de l'Entreprise participante prendront fin de plein droit et immédiatement à la date de cessation de fourniture des Services, qu'elle qu'en soit la raison.

7. DELAIS D'EXECUTION DES SERVICES

7.1 Sauf stipulation contraire, les délais d'exécution des Services communiqués sont donnés à titre indicatif.

7.2 En tout état de cause, l'Entreprise participante ne pourra protester contre aucun retard d'exécution et/ou de livraison qui serait dû à un cas de force majeure, à la défaillance d'un tiers, à un non-respect par l'Entreprise participante de ses obligations envers SCS, notamment en matière de paiement, ou encore si SCS n'a pas été en possession en temps utile des informations nécessaires à l'exécution des Services correspondants.

8. TARIFS

8.1 Les Services sont fournis au tarif en vigueur à la date de la Commande.

Les tarifs s'entendent en euros et Toutes Taxes Comprises (TTC).

Dans le cas où l'Entreprise participante n'utiliserait pas la totalité des Services, objet de la Commande, aucun remboursement, total ou partiel, ne lui sera dû par SCS.

8.2 Une fois les services du Sud Tech Day rendus, si le recrutement est effectif avec un ou plusieurs candidats présentés le 9 juin et dans un délai de 6 mois, l'Entreprise participante s'engage à régler les frais suivants :

- 2 500 € pour une embauche d'alternant dans un délai de 6 mois (présenté par le Partenaire durant l'opération) sauf si alternant développeur Web de la 3WAcademy pour lequel les frais sont gratuits
- 4 000 € pour une embauche du candidat dans un délai de 6 mois (présenté par le Partenaire durant l'opération) avec un niveau de rémunération annuel inférieur à 30 k€ brut
- 5 000 € pour une embauche du candidat dans un délai de 6 mois (présenté par le Partenaire durant l'opération) avec un niveau de rémunération annuel entre 30 et 40k€ brut
- 6 000 € pour une embauche du candidat dans un délai de 6 mois (présenté par le Partenaire durant l'opération) avec un niveau de rémunération annuel supérieur à 40 et inférieur à 50k€ brut
- 7 500 € pour une embauche du candidat dans un délai de 6 mois (présenté par le Partenaire durant l'opération) avec un niveau de rémunération annuel supérieur à 50 et inférieur à 60k€ brut
- 9 000 € pour une embauche du candidat dans un délai de 6 mois (présenté par le Partenaire durant l'opération) avec un niveau de rémunération annuel supérieur à 60 et inférieur à 75k€ brut
- 10 000 € pour une embauche du candidat dans un délai de 6 mois (présenté par le Partenaire durant l'opération) avec un niveau de rémunération annuel supérieur à 75k€ brut

Le jalonnement de paiement sera le suivant :

- 30% à la signature de la promesse d'embauche,
- 40% à la prise de fonction,
- 30% à la fin de période d'essai

9. MODALITES DE REGLEMENT

9.1 Les Commandes sont payables soit par virement soit par chèque dans un délai de sept (7) jours à compter de la date d'émission de la facture.

9.2 Le règlement est réputé réalisé lors de la mise à disposition des fonds au profit de SCS, c'est-à-dire le jour où le montant est crédité sur l'un des comptes de ce dernier.

9.3 Aucun escompte n'est concédé en cas de paiement anticipé.

10. RETARD DE PAIEMENT

10.1 En cas de retard ou défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, des pénalités de retard seront appliquées de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, et calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif à un taux égal au taux de refinancement de la BCE, à son opération la plus récente, majoré de dix (10) points.

10.2 De plus, tout retard de paiement pourra entraîner de plein droit, la suspension immédiate de la fourniture des Services en cours, par simple avis, l'annulation de tous avoirs, remises ou ristournes hors taxes acquis sur factures établies ou à établir, ainsi que l'exigibilité immédiate de la totalité de toute créance de SCS.

10.3 En cas de défaut de paiement, quinze (15) jours calendaires après la première présentation d'une relance restée infructueuse, SCS pourra résilier de plein droit les Commandes correspondantes, ainsi que toutes Commandes impayées qu'elles soient livrées/exécutées ou en cours de livraison/exécution et que leur paiement soit échu ou non. SCS conservera alors les acomptes éventuellement versés sans préjudice de tous autres dommages et intérêts et de tous autres frais.

10.4 L'Entreprise participante s'interdira de prendre motif d'une réclamation contre SCS pour différer le règlement d'une échéance en tout ou partie. SCS se réserve le droit, à tout moment, de fixer ou réduire l'encours de l'Entreprise participante et d'adapter ses délais de paiement.

10.5 Toute réclamation faite au titre de la facturation doit être effectuée dans les sept (7) jours calendaires de cette dernière. Au-delà, la facture est considérée comme irrévocablement acceptée dans son intégralité par l'Entreprise participante.

11. COMPTE CLIENT – IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

Les Services commandés par l'Entreprise participante donnent lieu à la création d'un compte client sur la plateforme dédiée aux RDV en ligne avec les candidats. Un identifiant et un mot de passe lui seront communiqués.

Ces éléments ne lui seront transmis qu'après paiement de tout éventuel acompte.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, seule la combinaison de l'identifiant et du mot de passe permet à l'Entreprise participante d'accéder à son compte.

L'identifiant et le mot de passe valent preuve de l'identité de l'Entreprise participante et l'engagent sur toute utilisation faite par son intermédiaire. Ils ont valeur de signature électronique au sens de l'article 1367 du Code civil.

Après chaque accès au Site, l'Entreprise participante doit s'assurer qu'elle quitte son compte à la fin de chaque session.

L'Entreprise participante est seule responsable de son identifiant et de son mot de passe. L'Entreprise participante doit veiller à ne pas communiquer son identifiant et son mot de passe à des tiers ou membres de son personnel non autorisés et doit veiller à la sécurité de ses communications et du stockage de ses données de façon à éviter tout piratage ou diffusion de l'identifiant et du mot de passe à toute personne non autorisée.

En toute hypothèse, l'Entreprise participante supporte seule les conséquences qui peuvent résulter de la perte et/ou de l'utilisation frauduleuse de son identifiant et de son mot de passe par toute personne non autorisée. SCS décline toute responsabilité à ce titre.

En cas de perte ou de vol de son identifiant et/ou de son mot de passe, ou en cas d'utilisation par un tiers non autorisé, l'Entreprise participante doit immédiatement en informer SCS à l'adresse suivante contact@sud-tech-day.fr

12. OBLIGATIONS GENERALES DU CLIENT

12.1 L'Entreprise participante doit utiliser le Site et la plateforme dédiée aux RDV en ligne et chacun des Services d'une manière :

loyale,

conforme aux présentes Conditions Générales de Vente,

aux règles de bonne conduite de l'Internet,

et aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur.

12.2 L'Entreprise participante s'interdit toute utilisation des Services proposés sur le Site dans le cadre d'activités prohibées par la loi et/ou contraires aux bonnes mœurs.

12.3 Le Site ne peut être utilisé directement ou indirectement par l'Entreprise participante à des fins autres que l'utilisation des Services.

L'Entreprise participante ne peut utiliser les Services et bénéficier des résultats liés à leur utilisation que pour son propre compte et son bénéfice personnel. L'Entreprise participante s'interdit en conséquence de céder les droits qu'elle détient en vertu des présentes à tout tiers.

En particulier, les CV des Candidats, les candidatures et la mise en relation avec les Candidats sont exclusivement réservés à l'Entreprise participante.

12.4 L'Entreprise participante ne peut diffuser d'informations à caractère personnel concernant des tiers.

12.5 L'Entreprise participante s'interdit notamment de :

- afficher, émettre, télécharger et/ou transmettre, par e-mail ou de toute autre manière, tout contenu à caractère diffamatoire ou injurieux, non conforme à la réalité ou qui serait contraire aux lois en vigueur en France ;
- afficher, émettre, télécharger et/ou transmettre, par e-mail ou de toute autre manière, tout contenu comprenant des virus informatiques ou tout autre code, dossier ou programme conçus pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel, ordinateur, ou outil de télécommunication sans que cette énumération ne soit limitative ;
- entraver ou perturber les Services, les serveurs, les réseaux connectés aux Services, ou refuser de se conformer aux conditions requises, aux procédures, aux règles générales ou aux dispositions réglementaires applicables aux réseaux connectés aux Services ;
- utiliser les Services et le Site de manière qui pourrait, de quelque façon que ce soit :
- porter atteinte aux droits et intérêts de tiers, et notamment aux droits de propriété intellectuelle ;
- rendre inutilisable, surcharger ou endommager le Site et/ou les Services ;
- nuire et empêcher l'utilisation normale et la jouissance des Services et du Site aux autres Utilisateurs ;
- tenter d'induire en erreur SCS en usurpant le nom ou la dénomination sociale d'autres personnes ;
- contrefaire des en-têtes ou manipuler de toute autre manière l'identifiant de façon à dissimuler l'origine du contenu transmis via le Site ou de toute autre manière ;
- reproduire, copier, revendre, ou exploiter dans un but commercial, quel qu'il soit, tout ou partie des Services, toute utilisation des Services, ou tout droit d'accès aux Services;
- extraire, notamment par le biais de la technique du *scraping*, tout ou partie du contenu du Site pour l'utiliser à d'autres fins que celles prévues au Contrat,
- violer, intentionnellement ou non, toute loi ou réglementation nationale ou internationale en vigueur.

12.6 L'Entreprise participante est seule et entièrement responsable du contenu qu'elle affiche, émet,

télécharge et/ou transmet, par email ou de toute autre manière, sur le Site ou la plateforme dédiée aux RDV en ligne, la responsabilité de SCS ne pouvant être inquiétée de ce fait.

12.7 En souscrivant aux Services et en publiant des informations sur la plateforme dédiée aux RDV en ligne, l'Entreprise participante donne l'autorisation à SCS d'intégrer ces éléments aux différentes pages et rubriques de la plateforme.

12.8 L'Entreprise participante s'engage à ce que toutes les données relatives aux Candidats qui lui seront fournies soit transmises ou stockées dans un espace sécurisé et conforme aux législations sur la protection des données personnelles.

12.9 L'Entreprise participante s'engage à permettre aux représentants ou à tout autre mandataire de SCS de s'assurer de l'utilisation des Services, du Site et de la plateforme dédiée aux RDV en ligne conformément aux clauses et termes des présentes Conditions Générales de Vente et du Formulaire de commande.

12.10 D'une manière générale, en cas d'inexécution par L'Entreprise participante de l'une quelconque de ses obligations mises à sa charge par les présentes Conditions Générales de Vente ou de toute autre stipulation contractuelle particulière mise à sa charge, ses droits d'utilisation correspondants pourront être immédiatement et de plein droit suspendus, par simple avis.

12.11 En tout état de cause, l'Entreprise participante garantit SCS contre toute action, plainte, réclamation qui pourrait être portée à son encontre par un Candidat, un Utilisateur, les pouvoirs publics ou tout tiers au titre du non-respect par l'Entreprise participante de l'une quelconque de ses obligations contractuelles.

13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

13.1 La charte graphique du Site, ainsi que toutes les marques, logos, contributions, photographies, données, bases de données s'agissant de la CVthèque et des textes, commentaires, illustrations, images animées ou non, séquences vidéo, sons, données privées, technologies, produits, publications, process ainsi que toutes les applications informatiques qui pourraient être utilisées pour faire fonctionner le Site et plus généralement tous les éléments reproduits ou utilisés sur le Site sont protégés au titre de la propriété intellectuelle par les lois en vigueur.

Ils sont la propriété pleine et entière de SCS ou de ses partenaires. Toute reproduction, représentation, utilisation ou adaptation, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie de ces éléments, y compris les applications informatiques, sans l'accord préalable, exprès et écrit de SCS ou du titulaire des droits, sont strictement interdites.

13.2 SCS se réserve la possibilité d'engager toute action pour faire sanctionner toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle.

14. RESPONSABILITE

14.1 SCS et ses partenaires s'engagent à exécuter ses obligations en professionnel diligent et à se conformer aux règles de l'art en vigueur. Pour autant, il est expressément spécifié que SCS ne sera tenu que par une obligation de moyens et non de résultat pour l'ensemble de ses obligations au titre des présentes.

L'Entreprise participante reconnaît et accepte expressément que les informations fournies sur le Site, y compris l'interprétation des réglementations, ne le sont qu'à titre purement informatif.

14.2 SCS et ses partenaires ne pourront notamment pas être tenus pour responsables des dommages consécutifs à /au :

- une inexécution ou une mauvaise exécution par l'Entreprise participante des obligations à sa charge au titre du Contrat et/ou du ou des Services commandés ;
- une mauvaise utilisation des Services par l'Entreprise participante.

14.3 SCS et ses partenaires ne pourront par ailleurs être tenus pour responsables :

- de la performance économique des Services et des résultats de leur utilisation. A ce titre, le Pôle SCS ne fait aucune garantie expresse ou implicite quant à l'impact des Services sur l'activité de l'Entreprise participante ;
- du mauvais fonctionnement des éléments nécessaires (services et/ou produits) à la fourniture des Services, dont l'exécution et/ou la fourniture est réalisée par un tiers, quels que puissent être les conséquences ou les délais d'immobilisation des Services ;
- de l'adéquation des Services aux besoins de l'Entreprise participante, qui relève en effet de la seule appréciation de ce dernier ;
- des pertes ou des dommages survenus aux serveurs, matériels informatiques, informations, fichiers, données ou bases de données ou à tout autre élément transmis par le Client et dont le Client s'engage par les présentes à assurer la sauvegarde. Il appartient à l'Entreprise participante de réaliser sous sa responsabilité et sous sa direction des sauvegardes régulières de l'ensemble des données traitées directement ou indirectement dans le cadre de la fourniture des Services par le Pôle SCS ;
- d'une quelconque contamination par un virus des fichiers de l'Entreprise participante et des conséquences éventuellement dommageables de cette contamination.

15. FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable d'un manquement quelconque à ses obligations contractuelles, si elle a été empêchée d'exécuter son obligation par un événement de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil.

Les obligations des Parties au titre du Contrat et/ou de la Commande ne pouvant être exécutées du fait dudit événement, seront suspendues pendant la durée du cas de force majeure et reprendront dès la cessation de ce dernier.

L'inexécution d'une obligation liée au Contrat et/ou à une Commande imputable à un cas de force majeure ne pourra faire l'objet d'aucun recours. En cas de survenance d'un tel événement empêchant une Partie de respecter ses engagements, elle s'engage à en informer l'autre Partie dans les plus brefs délais.

Les Parties pourront librement résilier la Commande en cas de persistance du cas de force majeure au-delà de soixante (60 jours) à compter de la survenance du cas de force majeure, sans qu'aucune Partie ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

16. DONNEES PERSONNELLES

Le Pôle SCS veille tout particulièrement au respect de ses obligations en matière de collecte et de traitement des données à caractère personnel de l'Entreprise participante en conformité avec les réglementations en vigueur sur la protection des données personnelles, applicables en Europe et en France.

Les définitions utilisées ci-après sont celles de l'article 4 du règlement général sur la protection des données n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après « **RGPD** »).

« **Données à caractère personnel** » désigne toute information se rapportant à une personne physique

identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « **Personne concernée** ») ; est réputée être une « **personne physique identifiable** » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« **Traitement** » désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

« **Responsable du traitement** » désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre.

« **Destinataire** » désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers. Toutefois, les autorités publiques qui sont susceptibles de recevoir communication de données à caractère personnel dans le cadre d'une mission d'enquête particulière conformément au droit de l'Union ou au droit d'un État membre ne sont pas considérées comme des destinataires; le traitement de ces données par les autorités publiques en question est conforme aux règles applicables en matière de protection des données en fonction des finalités du traitement.

« **Tiers** » désigne une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un organisme autre que la Personne concernée, le Responsable du traitement, le Sous-traitant et les personnes qui, placées sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel.

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les Parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au Traitement de Données à caractère personnel et, en particulier le RGPD (ci-après la « **Règlementation applicable** »).

Le Pôle SCS détermine les finalités et les moyens des traitements qu'il opère et est Responsable de traitement au sens de la Règlementation applicable, dans le cadre du SUD TECH DAY.

Le Délégué à la Protection des Données du Pôle SCS (DPO) est Monsieur Moussa Belkhiter. Il peut être contacté :

- par e-mail à l'adresse contact@pole-scs.org ou
- par voie postale à l'adresse : Place Paul Borde, 13790 Rousset

17. DOMICILIATION – LOI APPLICABLE – TRIBUNAL COMPETENT

Pour l'exécution des Conditions Générales, les Parties font élection de domicile à leur siège social.

Toute question relative aux présentes Conditions Générales, ainsi qu'aux Commandes qu'elles régissent, sera régie par le droit français.

En cas de litige, et à défaut de règlement amiable, tout différend ayant trait aux présentes Conditions Générales de Vente, ainsi qu'aux Commandes qu'elles régissent, sera de la seule compétence du tribunal de commerce de Marseille, même en cas de référé, d'appel en garantie, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs.